



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN



38^{ème} session ordinaire
du **Conseil des ministres**
de la Commission de l'océan Indien

16 mai 2024 | DOSSIER DE PRESSE

Temps fort du calendrier diplomatique régional, le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) a réuni, le 16 mai 2024 à Pointes aux Piments (Maurice), les ministres des Affaires étrangères ou leur représentant des Comores, de France, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. À leurs côtés, la présidente du Conseil régional et la vice-présidente du Conseil départemental de La Réunion ainsi que les représentants des observateurs et partenaires à savoir l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD), les Nations unies, la Chine, l'Inde, le Japon, l'Ordre de Malte, l'Australie, les États-Unis et l'IORA, ont témoigné de l'attractivité et de l'intérêt de la coopération régionale animée par la COI.

Cette 38^{ème} session du Conseil des ministres de la COI, présidée par Hon. Maneesh Gobin, chef de la diplomatie mauricienne, a passé en revue 17 points à l'ordre du jour, notamment sur **la sécurité maritime, la santé, la surveillance des pêches, le climat ou encore la diplomatie insulaire.**

La rencontre ministérielle a également été marquée par la **signature d'un contrat de subvention de 5,2 millions d'euros de la Team Europe** (UE et AFD) au bénéfice de la modernisation de la COI sous le projet « COI Horizon 2030 » ainsi que par un **protocole d'accord avec le Bureau du Commissaire électoral de Maurice** pour l'établissement du secrétariat du Réseau électoral de l'océan Indien. À l'issue du 38^{ème} Conseil des ministres, M. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles a pris la présidence de la COI pour une année.

Le 38^{ème} Conseil des ministres se tient à un moment où les risques sanitaires font l'actualité régionale. Il était important, pour le Conseil des ministres de prendre la mesure des nombreuses actions entreprises par le réseau SEGA – One Health, soutenu par l'AFD et l'UE :

- **formations en épidémiologie de terrain avec 205 professionnels certifiés**
- appuis aux actions nationales comme les **campagnes de vaccination contre la rage à Madagascar** touchant environ 100 000 chiens et chats (60% en prévention)
- **équipements et matériels dont un laboratoire P3, des ambulances...**
- **protocoles de prévention et riposte face aux risques épidémiques (dengue, choléra, fièvre aphteuse...)**

Les ministres des États membres de la COI ont ainsi pris acte des recommandations de la conférence ministérielle sur la sécurité sanitaire de septembre 2023 permettant de **doter la COI d'une stratégie régionale en santé et de formaliser la création du Fonds SEGA – One Health**. Ce fonds permettra au réseau SEGA – One Health de la COI de gagner en réactivité face aux risques épidémiques en soutien aux États et de mieux mobiliser les partenariats et la mise en réseau.



C'est notamment l'objet du [projet de sécurité sanitaire en Indopacifique](#) financé par l'AFD dont la COI est l'un des bénéficiaires à hauteur de 6,5 millions d'euros.

ELLE A DIT ...

« Le réseau SEGA – One Health de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes a démontré son utilité à de nombreuses reprises depuis la pandémie. L'épidémie de choléra qui frappe la région nous rappelle encore son importance. C'est un programme que la France, via l'AFD, a soutenu dans la durée. Preuve de notre détermination pérenne à soutenir cette action régionale en santé, la France apportera 600 000 euros pour le fonds SEGA – One Health. »

Mme Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État au développement et aux partenariats internationaux de la République française



COMMISSION DE
L'Océan Indien



38^{ème} Conseil des ministres de la COI
16 mai 2024 | Pointe aux Piments, Maurice

L'architecture régionale de sécurité maritime a suscité une **adhésion politique unanime** des membres du Conseil de la COI.

Ce mécanisme, établi par la COI depuis 2018 avec le soutien de l'Union européenne, réunit les États membres de la COI, Djibouti et le Kenya et dispose de deux Centres régionaux de fusion d'informations maritimes (CRFIM à Antananarivo) et de coordination des opérations (CRCO à Mahé) également utilisés par 21 pays du Code de conduite de Djibouti.

L'Union européenne a confirmé le soutien à la COI à travers son programme Safe Seas Africa. La COI sera ainsi en mesure de :

- consolider cette architecture de sécurité
- renforcer les capacités nationales
- soutenir les partenariats pour prévenir, réduire et combattre les trafics, crimes et menaces en mer.



Preuve de l'utilité du dispositif : **le CRFIM et le CRCO ont permis aux États de la région d'effectuer d'importantes saisies de drogues, jusqu'à une tonne sur un bote iranien en avril 2023 aux Seychelles.**

IL A DIT ...

Un environnement maritime sécurisé contribue à la croissance d'une économie bleue florissante. En luttant efficacement contre les activités criminelles, nous pouvons soutenir le développement du commerce légitime, ce qui, à son tour, favorise les opportunités d'emploi et stimule la prospérité régionale. Cette croissance économique, à son tour, contribue à la résolution des problèmes sociaux et économiques sous-jacents tels que la dépendance, la pauvreté et d'autres formes de criminalité créant ainsi un cycle positif de sécurité et de bien-être.

Hon. Maneesh Gobin, chef de la diplomatie mauricienne et président du Conseil des ministres de la COI



Les États membres de la COI partagent un vaste espace océanique.

La pêche est, depuis le début des années 1990, l'un des secteurs d'intervention de la COI. **Le Plan régional de surveillance des pêches**, qui réunit les États membres, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie et la Somalie, **est appelé à être institutionnalisé après quinze ans d'opérations soutenues par l'UE ainsi que par la Région Réunion à travers le programme INTERREG.**

Une **conférence ministérielle sur les pêches est ainsi prévue de se tenir d'ici la fin de l'année aux Seychelles** pour confirmer l'engagement des États participants et pérenniser ce dispositif qui, récemment, a permis de juger à Madagascar 14 pêcheurs sri lankais appréhendés pour pêche illégale, non-déclarée, non-réglémentée.

Les ministres ont également souligné l'intérêt d'une **collaboration plus étroite avec les Centres régionaux de sécurité maritime.**

ELLE A DIT ...



Il est impératif que nos décisions et nos actions répondent à nos priorités et nos défis communs, [notamment] :

- Protéger et valoriser nos 5,5 millions de km² de zone économique exclusive
- Nourrir, former, créer de l'emploi et construire un environnement propice au bien-être de nos 30 millions d'habitants, dont près de la moitié est constituée d'enfants et de jeunes
- Approfondir notre collaboration avec les 7 membres observateurs et de la COI
- Optimiser les partenariats techniques et financiers noués avec les trentaines d'organismes régionaux et internationaux



Mme Rafaravavitafika Rasata, ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar



COMMISSION DE
L'Océan Indien



38^{ème} Conseil des ministres de la COI
16 mai 2024 | Pointe aux Piments, Maurice

La résilience climatique a également été l'un des points importants de ce 38^{ème} Conseil de la COI.

À cet égard, les **partenariats pour la réduction des risques de catastrophes et l'intervention en situation de crise sont apparus essentiels**. Outre la PIROI et l'UNDRR avec lesquels la COI collabore déjà, notamment à travers le projet RDRM financé par l'UE, **une collaboration élargie avec la Fédération internationale de la Croix rouge se dessine**.

En complément, **l'appui de la COI à la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat (AISCC), dont elle assurera le secrétariat, est confirmé afin de soutenir le plaidoyer des îles d'Afrique dans les négociations climatiques**.

IL A DIT ...



Aux Comores, en avril dernier, une tempête tropicale a provoqué de fortes inondations qui ont touché des centaines de familles, dans un contexte sanitaire déjà exacerbé par l'épidémie de Choléra.

Ces situations cycliques dans notre région, doivent nous conduire à faire de notre identité insulaire et sa vulnérabilité structurelle, la priorité de notre agenda régional.

C'est pourquoi, j'invite les Etats membres de la COI à donner mandat à notre Organisation, pour la mise en place d'un fonds de contingence, lié aux risques de catastrophes naturelles, en lien avec la contribution financière des membres observateurs et des partenaires de la COI.



SEM Imam Abdillah, Ambassadeur, Directeur de la Coopération internationale, représentant le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la Diaspora et de la Francophonie – Union des Comores



La gouvernance est autre enjeu clé débattu par les chefs de délégation des États membres.

Outre la **création d'une unité de gouvernance au sein du Secrétariat général de la COI**, les ministres ont appelé à **poursuivre les collaborations avec les réseaux et plateformes régionales**, dont l'Association des parlements de l'océan Indien (APCOI), le Réseau électoral de l'océan Indien (REOI) ou encore la plateforme « femmes en politique océan Indien ».



Le Commissaire électoral de Maurice, dont le bureau accueillera le secrétariat du REOI, a signé un protocole d'accord avec la COI afin de formaliser la collaboration à travers le projet Gouvernance, paix et stabilité de la COI financé par l'AFD.

ELLE A DIT ...



Par notre présence, nos atouts et nos liens culturels historiques, nous présentons de multiples opportunités en faveur du co-développement mais également, et surtout, de la paix. L'océan Indien est bien plus qu'une immense étendue d'eau – c'est un carrefour où se croisent des cultures, des économies et des voies commerciales vitales pour le monde entier.

Je crois fermement que la prospérité et le développement durable de nos régions dépendent de la paix et de la stabilité dans cette zone.

Mme Huguette Bello, présidente de la Région Réunion



Le Conseil des ministres a réaffirmé l'importance qu'elle donne à la jeunesse dans la coopération régionale.

Ainsi, un **document d'intégration de la jeunesse dans les activités de la COI a été adopté**. Le Secrétariat général a d'ores et déjà mis en place une « **unité jeunesse** » afin d'identifier les collaborations et les activités envisageables avec et pour la jeunesse.

Par exemple, une séquence spécifique avec des jeunes représentants de nos îles sera organisée par la COI à la Conférence internationale d'Antigua sur les petits États insulaires en développement (PEID) ou encore il est envisagé la mise en place d'un Parlement des jeunes de l'océan Indien en collaboration avec l'APCOI.



Le thème de la présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI : la jeunesse, moteur de la modernisation



COMMISSION DE
L'Océan Indien



38^{ème} Conseil des ministres de la COI
16 mai 2024 | Pointe aux Piments, Maurice

La coopération, c'est aussi la culture mise à l'honneur en cette 40^{ème} année de l'Accord de Victoria, ainsi proclamée « **année culturelle** ».

Les ministres ont pris la mesure de la diversité des actions engagées par le projet ICC de la COI sur financement de l'AFD, dont :

- **le cycle AléVini de mobilité culturelle** (32 mobilités réalisées et nouveau cycle en cours)
- **la mise en ligne d'un portail régional des ICC** www.kiltir.org
- **l'annonce d'une quatrième édition du prix Indianocéanie** avec le soutien de l'OIF et du Département de La Réunion.

ELLE A DIT ...



Je souhaite rappeler l'attachement du Département au Prix de l'Indianocéanie qui est aujourd'hui un rendez-vous culturel majeur permettant de valoriser la création et le talent des écrivains de l'océan Indien. Après l'édition Jeunesse qui s'est déroulée, avec un grand succès pour la première fois en 2023, le Département apportera son soutien au 4ème Prix Indianocéanie adulte.



Mme Béatrice Sigismeau – Vice-présidente du Conseil Départemental de La Réunion



La coopération économique et la compétitivité restent des sujets d'importance pour les Etats membres de la COI. A cet égard, il est proposé de mettre en place un mécanisme régional d'achats groupés pour les produits de première nécessité. En complément, le Conseil des ministres a validé les partenariats renouvelés avec l'Organisation internationale du travail, Cap Business océan Indien et l'Association des ports des îles de l'océan Indien. L'action économique de la COI devra aussi être portée sur le champ de la diplomatie insulaire pour faire valoir les vulnérabilités multiples des îles et ainsi l'accès facilité à des appuis internationaux.

IL A DIT ...



Nous devons saisir les opportunités qui se présentent à nous. L'océan Indien regorge de ressources naturelles, de potentiel économique et de possibilités de développement. En favorisant le commerce intrarégional, en facilitant les investissements et en encourageant l'innovation, nous pouvons stimuler une croissance économique durable et améliorer les conditions de vie de nos populations.

Dans cette optique, étant donné que la cherté de la vie constitue une préoccupation majeure pour nos pays, dont les économies dépendent fortement des importations, il est crucial d'aborder cette question à l'échelle régionale. Les Seychelles encouragent donc la Commission de l'océan Indien à élaborer un projet régional visant à faciliter l'importation groupée des produits de première nécessité.

Nous aspirons également à ce que la Commission de l'océan Indien joue un rôle plus proactif dans la promotion de l'Indice de vulnérabilité multidimensionnelle, afin qu'il soit reconnu et adopté par les institutions financières internationales comme critère d'éligibilité pour un accès simplifié et plus équitable aux financements internationaux.

M. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme – République des Seychelles



IL A DIT ...

« Notre coopération est diversifiée : surveillance des pêches, sécurité alimentaire, biodiversité, sécurité maritime, santé, culture ou encore formation. De fait, la COI est le premier instrument de coopération régionale, son évolution n'a pas tout à fait suivi l'élargissement de ses champs d'interventions, de ses partenariats et de son portefeuille de projets. La modernisation en cours, soutenus par l'UE et l'AFD en Team Europe, doit nous permettre d'opérer un saut qualitatif en gestion et contrôle – c'est une exigence continue – et surtout pour mettre en œuvre de nouveaux projets et faciliter l'accès à de nouveaux financements pour nos pays en réponse aux disruptions majeures du climat et de la biodiversité et en saisissant les opportunités offertes par l'économie bleue et circulaire, la formation et la mobilité, entre autres. »

Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

La contribution de la *Team Europe* porte sur un appui global de 8,2 millions d'euros à la COI sur cinq ans.

Un contrat de subvention de 5,2 millions d'euros a été signé à la clôture du Conseil des ministres en complément d'une première tranche de 3 millions d'euros.

Cet appui permettra, entre autres, de **mettre en œuvre des activités du Plan de développement stratégique de la COI** adopté par le 37^{ème} Conseil de mai 2023 et de **renforcer également la structure, notamment par des recrutements en cours**



À l'issue du 38^{ème} Conseil des ministres, le président sortant, Hon. Maneesh Gobin, a brièvement rappelé les résultats de la présidence mauricienne de la COI.

Conformément aux priorités qu'elle s'était fixée, la présidence mauricienne de la COI a :

- **poursuivi la dynamique pour la sécurité maritime** à travers deux conférences ministérielles l'une sur la sécurité en mer et l'autre sur la lutte contre le trafic et la consommation de drogues
- **soutenu la formalisation de partenariats**, notamment avec le COMESA
- **mobilisé le Secrétariat général en soutien à la présidence comorienne de l'Union africaine**, par ailleurs félicitée pour avoir mis à l'honneur l'agenda insulaire et promu l'économie bleue et la résilience climatique.



Le chef de la diplomatie seychelloise, M. Sylvestre Radegonde, a ainsi pris la présidence tournante de l'organisation et partagé ses priorités, à savoir:

- **l'amélioration effective de la connectivité régionale**
- **la mise en place d'un mécanisme régional d'importations groupées de biens de première nécessité**
- **la montée en puissance de l'architecture de sécurité maritime**
- **la modernisation continue de la Commission de l'océan Indien**
- **la diplomatie climatique** des États insulaires d'Afrique via l'AISCC avec le soutien de la COI
- **la jeunesse**, comme souligné par l'ensemble des délégations, sera mise à l'honneur comme actrice et bénéficiaire de la coopération régionale



Dans l'immédiat, la présidence seychelloise et le Secrétariat général de la COI conduiront leurs **premières actions communes à la Conférence internationale sur les Petits États insulaires en développement (PEID) du 27 au 31 mai à Antigua**. La COI y organisera des événements parallèles sur l'engagement des jeunes pour le climat, le lien climat-santé ou encore l'accès aux financements climatiques et pour l'économie bleue.



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Unité de communication de la COI

(+230) 402 61 00 | communication@coi-ioc.org

Suivez-nous | Follow us

www.commissionoceanindien.org

